

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **98 (1962)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
 Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
 PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

perles

Lithographie en 4 couleurs (rouge, bleu clair, bleu indigo, noir). Format de la feuille 84/60 cm. Format de l'image 57 cm.

Œuvre originale de Max Hunziker, éditée par la Commission intercantonale des questions scolaires (Kofisch) du Lehrerverein (un autre groupe de la même commission édite les tableaux scolaires en collaboration avec la SPR).

Le tirage, numéroté et signé par l'auteur, comporte 20 exemplaires vendus 5 francs l'exemplaire.

On peut se procurer cette lithographie :

en versant 25 francs au compte de chèques VIII 2623 du Schweiz. Lehrerverein, à Zurich ;

ou par achat direct au bureau du SLV, Pestalozzianum, Beckenhofstrasse 31 Zurich.

On est prié d'adresser les commandes sans retard, car le tirage de la lithographie « La servante endormie », parue le 19 janvier, a été rapidement épuisé.



perles

GUILDE DE DOCUMENTATION DE LA SPR
UN MATÉRIEL NOUVEAU POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

DEUX RELIEFS DE LA SUISSE, *en matière plastique*

Création Pierre Delacrétaz et Gaston Falconnier, instituteurs

Ces reliefs ont été exposés au Capitole, lors du VI^e Congrès de la Société pédagogique vaudoise,
le samedi 27 janvier 1962

- a) RELIEF SCHÉMATIQUE de la Suisse. Echelle 1/600 000. Dimensions 64 × 40 cm. En souscription 42 francs (au lieu de 48 francs).
- b) RELIEF DÉTAILLÉ de la Suisse. Echelle 1/400 000. Dimensions 95 × 60 cm. En souscription 90 francs (au lieu de 96 francs).

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à adresser à : GUILDE DE DOCUMENTATION SPR, M. Morier-Genoud, instituteur, Veytaux-Montreux

Le soussigné commande

Nom et adresse

Signature

Souscription ouverte jusqu'au 1er mars

Lire ci-dessous des détails sur la conception et l'emploi de ce matériel.

Les reliefs s'imposent pour toute initiation sérieuse à l'étude de la géographie : cette idée n'est plus à lancer dans le corps enseignant. Si la caisse à sable permet certaines réalisations plus ou moins hâtives mais toujours éphémères, elle ne permet certainement pas une représentation valable d'un pays aussi complexe que la Suisse. Depuis longtemps, nous sentons la nécessité de présenter aux enfants une Suisse compréhensible et exacte afin qu'ils aient leur pays « dans l'œil » comme ils ont en mémoire leur maison, de la cuisine au salon, de la cave au grenier. Or, pour de jeunes enfants, le modelé des cartes ne reste longtemps que jeux d'ombres difficiles à comprendre ; un relief a une présence qu'aucune carte ne peut remplacer.

Pays de longs couloirs, de compartiments haut perchés, d'échancrures grandioses et d'innombrables pics, la Suisse n'apparaît pourtant à la majorité de nos élèves, même après plusieurs années, que comme un puzzle de silhouettes cantonales dont les frontières sont plus faites de pointillés que de massifs montagneux. Et c'est dommage, car un pays si mouvementé ne devrait pas rester si longtemps plat dans les esprits.

Un relief nous semble nécessaire pour acquérir une vue d'ensemble de notre pays, aussi nécessaire que les disques pour l'enseignement de la musique, aussi nécessaire que le matériel de manipulation pour l'enseignement des sciences.

Nous n'avons pas conçu ces reliefs comme des pièces de musée à proposer à la contemplation des amateurs de curiosités, nous avons voulu qu'ils soient des outils, du matériel à compléter à la gouache pour les besoins de la leçon du jour. Ils sont donc livrés bruts, sans rivières, sans les couleurs habituelles que l'on trouve sur une carte. Enfin, ils sont solides, légers et lavables.

Deux reliefs différents de la Suisse, est-ce nécessaire ? Nous en sommes persuadés. Le premier, dans l'ordre d'urgence pédagogique, le **RELIEF SCHÉMATIQUE**, convient particulièrement au degré moyen pour une étude d'ensemble de la Suisse. Il peut surprendre par sa simplicité, son dépouillement ; c'est un résumé de notre pays, il ne parle que des grandes vallées, des grands massifs, des grands lacs et des cols routiers. Notre Suisse schématique facilitera l'acquisition des quelques idées géographiques que les écoliers suisses doivent connaître, elle leur aidera à les découvrir presque d'eux-mêmes, car elle est tellement parlante qu'elle les forcera à parler !

Qui veut simplifier doit sacrifier. Nous l'avons fait résolument. Par exemple, le Valais n'est plus que la vallée du Rhône, les vallées latérales ont disparu, ce qui permet d'ailleurs aux grands cols du Saint-Bernard, du Simplon et des Montets de

prendre l'importance qui est leur. Et si les Grisons ne sont plus le pays des 150 vallées, leur configuration générale est enfin facile à saisir. Quant au Tessin, il n'a besoin d'aucun texte explicatif pour nous faire comprendre qu'il est seul à s'étaler sur le versant sud des Alpes.

A ce schéma indispensable, il convenait de donner une suite, une Suisse plus véritable pouvant être confrontée avec la grande carte murale qui fait tapisserie dans nos classes sans que les élèves pensent à faire de profitables causettes avec elle. Le **RELIEF DÉTAILLÉ** sera le trait d'union. Nos grands élèves primaires ont encore besoin de concret et nous pensons que ce relief détaillé peut les inciter à la curiosité qu'il faut avoir des coins et des recoins de notre pays.

Le format de ce **RELIEF DÉTAILLÉ** (95 × 60 cm.) lui permet d'être utilisé devant une classe. Comme il n'aurait pas été profitable de prendre pour les altitudes la même échelle que pour les distances, nous avons accentué le relief environ quatre fois, ce qui donne aux montagnes l'aspect impressionnant qui doit être le leur sans tourner à la caricature. Nos altitudes relatives sont aussi exactes que possible. Vous aurez peut-être des surprises ; par exemple, Zermatt vous semblera au fond d'une fosse, mais, si vous vous souvenez que de Brigue à Zermatt il y a 1 000 mètres de dénivellation et qu'entre Zermatt et la Pointe Dufour il y en a 3 000, vous conviendrez que le relief ne ment pas et que vous n'avez pas votre pays « dans l'œil », et que le **REFLET DÉTAILLÉ** s'impose !

Que de découvertes encore, à faire par les « mordus » de la géographie : anciens lits de nos rivières, cols importants autrefois aujourd'hui abandonnés, vallées glaciaires. Concernant ces deux reliefs, nous publierons dans l'« Educateur » des exercices types permettant de tirer le maximum de ce matériel. Ce ne sera que pour vous aider à démarrer, car il vous sera facile d'en concevoir d'autres dès que vous aurez constaté ce que ces vues d'ensemble de la Suisse présentent d'unique, que ne peuvent vous offrir avec une telle netteté ni la contemplation d'un panorama étendu, ni la plus belle des photographies aériennes.

G. FALCONNIER et P. DELACRÉTAZ.



Vacances

Un professeur ou un moniteur suisse accompagnant par groupe de 15 garçons.

Formation culturelle : Chaque jour : cours de langue espagnole par petits groupes ; conférences avec projections sur l'art espagnol ; visites guidées des musées, des monuments et autres curiosités artistiques, scientifiques, folkloriques. Quatre excursions en car : Tolède et Aranjuez - L'Escorial et la vallée des Héros - Avila - Valladolid. Pèlerinage facultatif (en supplément de prix et si les inscriptions sont suffisantes) à **Fatima** et à **Lisbonne** (3 jours et demi).

à Madrid



et à Salamanque

Pour donner aux élèves de nos écoles secondaires et de nos collèges l'occasion de passer de saines vacances estivales, des éducateurs espagnols organisent un Centre de villégiature en juillet-août à **Madrid** et à **Salamanque** pour **garçons de 10 à 16 ans**.

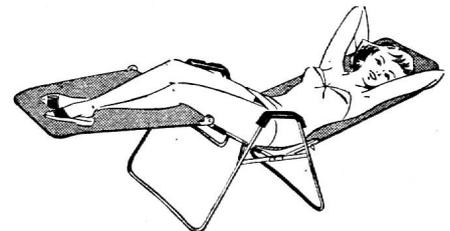
Deux groupes sont prévus, avec départ respectif le 9 juillet et le 6 août.

Durée de la villégiature : 25 jours, moitié à Madrid, moitié à Salamanque.

Logement et pension : A Madrid, au collège N. D. del Pilar, le plus grand collège de la capitale, de magnifique style gothique. A Salamanque : au Foyer universitaire. Cuisine espagnole authentique, variée, copieuse. Quatre repas par jour. Lessive et repassage sur place. Assistance religieuse et médicale. Assurances accidents et responsabilité civile. Bains - Sports - Corrida (course de taureaux) - Cinéma - Camping de 3 jours dans la Sierra.

Prix du séjour : Fr. 420.—. Le pèlerinage à Fatima et à Lisbonne, ainsi que le voyage aller et retour jusqu'en Espagne ne sont pas compris dans cette somme. On étudiera la possibilité d'organiser le voyage en pullman dès la frontière espagnole, éventuellement dès Genève.

Inscription et renseignements auprès de M. Ignacio Pujana, Villa Saint-Jean, Fribourg.



PARTIE CORPORATIVE

VAUD

VAUD

Toute correspondance concernant le Bulletin vaudois doit être adressée pour le vendredi soir (8 jours avant parution) au bulletinier : G. Ehinger, Village 47, Lausanne.

6^e Congrès SPV 62

Il ne nous est pas possible de donner aujourd'hui un compte rendu complet de notre congrès ; nous ne pouvons aborder que deux points :

I. Cotisations

Signalons la magnifique unanimité de l'Assemblée générale à porter la cotisation annuelle de 35 à 50 francs.

L'augmentation de 15 francs se justifie comme suit :

I. à verser à la SPV :	
1. pour l'« Educateur », supplément de	Fr. 2.50
2. pour le Congrès de Bienne	Fr. 2.50
3. pour la Caisse générale	Fr. 3.—
II. à la Caisse SPV	Fr. 7.—
	Total Fr. 15.—

Les 7 francs restant à la caisse SPV serviront d'une part à augmenter les émoluments des membres du Comité central, d'autre part à accroître nos actions pédagogiques et corporatives.

Merci à l'assemblée pour la compréhension qu'elle a su montrer pour l'encouragement et la confiance qu'elle témoigne par là au Comité central.

II. Deux nouveaux membres au Conseil d'administration de la Caisse de secours et au Comité central SPV

Trois candidats étant en lice, chacun des trois s'était préparé à accepter sportivement l'élection des deux autres.

Voici les résultats de ces élections, pour lesquelles le bureau de l'assemblée avait fort bien préparé les choses avec urnes et pinces de tramelots pour perforer les cartes de membres.

Bulletins délivrés 766, nuls 7, blanc 1, valables 758.

Répartition des voix :

Robert Schmutz	655
Jean-François Ruffetta	355
Henri Cornamusaz	307

Les élections ayant lieu à la majorité relative, les collègues Schmutz et Ruffetta sont élus.

Nous souhaitons aux deux nouveaux bienvenue au sein du Comité central et les remercions d'avance des forces nouvelles qu'ils nous apportent.

G. Eh.

Objet trouvé

Les organisateurs du Congrès SPV ont trouvé un crayon à billes (4 couleurs) marque FORCOL.

Prière de réclamer l'objet auprès de : G. Ehinger, Village 47, Lausanne.

Au revoir à deux amis

Notre 6^e Congrès SPV du samedi 27 janvier 1962 marquait la fin du mandat de deux collègues au comité central : Gaston Pittet et Pierre Badoux. Ce n'est

pas sans une profonde mélancolie que « ceux qui restent » voient partir ces deux aînés.

Gaston Pittet a présidé durant deux ans aux destinées de la SPV ce qui représente, mises à part de multiples occupations journalières, plus de cent séances de comité, commissions ou assemblées diverses. Tout au long de cette lourde activité, notre président sortant a eu l'occasion de donner la mesure de ses grandes qualités : *solide bon sens, calme, contrôle de soi, dévouement, modestie, sensibilité.*

Cher Pittet, sois certain que ces deux années passées sous ta discrète, amicale mais toujours ferme direction ont marqué ceux qui viennent après toi. Jamais nous ne t'avons vu céder à la facilité en présence d'une question épineuse ; jamais tu ne t'es laissé emporter devant la méchanceté ou l'injustice, jamais tu n'as succombé au découragement devant l'incompréhension. Tu as su piloter avec habileté la barque souvent surchargée de la SPV entre de nombreux et parfois redoutables écueils. Tu transmets à tes successeurs une société unie, écoutée et respectée.

Au moment de reprendre le flambeau, nous souhaitons savoir demeurer fidèles aux principes de sagesse et d'humanité qui t'ont toujours inspiré.

Pierre Badoux, après avoir tenu la chronique vaudoise s'est spécialisé au sein du Comité central dans les questions pédagogiques. Il fut le brillant organisateur des cours de Crêt-Bérard qui, ces dernières années, ont rencontré un succès croissant parmi nos collègues. Personne ne pourra compter le nombre d'heures qu'il a consacrées à la préparation de ces cours avec une conscience, une minutie d'horloger. Sa charge de préposé aux activités pédagogiques l'a conduit à prendre contact avec de nombreux groupes de travail clairsemés dans le canton ; il s'est efforcé, toujours avec tact et discrétion, d'encourager ces groupes et d'en augmenter le nombre. Souhaitons que nous sachions poursuivre une œuvre si habilement et solidement commencée.

Toi aussi, cher Badoux, tu nous laisses une consigne en te retirant : *souci d'honnêteté, respect profond de l'être humain, désir d'ennoblissement de la fonction d'enseignant.* Ces trois principes fondamentaux que nous n'avons pas tardé à reconnaître en toi et qui nous sont toujours apparus au long de ces deux années t'imposaient de lourds débats intérieurs, si ton opinion marquait parfois un temps de retard sur celle d'aucun, elle n'en avait en général que plus de poids et ralliait fréquemment les suffrages.

A ces deux collègues qui « rentrent dans le rang » après, quatre, cinq ans de dévouement à la cause de la SPV, nous disons un grand merci pour tout ce qu'ils nous ont apporté ; nous leur souhaitons pleine réussite dans les nouvelles activités qu'ils se choisiront et bonheur dans leurs familles qui les retrouvent enfin.

G. Eh.

Cercle lausannois des maîtresses enfantines

Au salon rose du théâtre, le *mardi 6 février* à 16 h. 30, Mlle V. Gétaz nous parlera des écoles enfantines visitées lors de son récent voyage aux USA.

Après cette causerie, une communication sera faite au sujet de la fête des écoles enfantines.

AVMG

Ski : cours du relâche du 17 au 19 février 1962.

L'AVMG organise pendant le relâche de février deux cours de ski, l'un à *Leysin*, cours de détente avec leçons facultatives, ski sous conduite ou libre, l'autre aux *Monts-Chevreuils*, cours dont l'accent sera porté sur l'enseignement du ski à l'école avec leçons obligatoires, ski sous conduite et excursion.

Leysin : logement et demi-pension en hôtel (sans le repas de midi), du samedi soir au lundi, abonnement à courses illimitées sur 1 télécabine, 1 télésiège et 4 ski-lifts, leçons de ski facultatives par ISS. Prix sans le voyage Fr. 60.— pour membre AVMG, Fr. 65.— pour non-membre. Inscription et renseignements auprès de Cl. Bucher, Mont-Goulin 13, Prilly (tél. 24 23 88) *jusqu'au 5 février*. Une circulaire renseignera les participants.

Monts-Chevreuils : logement et pension complète au restaurant supérieur du ski-lift, du samedi soir au lundi midi compris, prix spécial sur le ski-lift, leçons par

ISS, remboursement de la moitié des frais de voyage aux membres AVMG, prix sans le voyage Fr. 30.—. Inscription et renseignements auprès de R. Yersin, Rolliez 12, Vevey (tél. 51 13 44), *jusqu'au 5 février*. Une circulaire renseignera ceux qui en feront la demande.

Le chef technique : R. Yersin.

« Vacances des Jeunes » remercie

Par les soins de CC de la SPV, « Vacances des Jeunes » a reçu récemment avec reconnaissance la somme de Fr. 520.—, montant des dons effectués à la suite de la sympathique proposition d'un collègue.

Le comité de « Vacances des Jeunes » remercie chaleureusement les donateurs. Leur générosité nous touche et nous encourage. La somme sera attribuée à l'amélioration de l'équipement de notre tente réfectoire.

Comme chaque année à pareille époque, nous enverrons prochainement aux membres et amis de notre association notre circulaire avec bulletin de versement. Nous nous excusons si cet envoi parvient aussi aux généreux collègues ayant contribué au don des 520 fr. (les encaissements étant enregistrés par le CC, nous ignorons les noms des expéditeurs).

Notre gratitude va aussi au trésorier de la SPV, qui veut bien recevoir les versements en faveur de VdJ.

Merci, enfin, à tous les collègues qui suivent et approuvent le développement de notre action.

Pour « Vacances des Jeunes » :
M. Barbey.

GENÈVE

GENÈVE

UIG Messieurs

L'assemblée administrative annuelle de l'UIG-messieurs aura lieu le 1er mars, au Buffet de la Gare.

A propos du chalet du Grütli

Le 8 janvier, notre ancien collègue R. Uldry, président de l'Association des camps de vacances et d'études de l'Ecole du Grütli nous adressait la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

Depuis 13 ans, le chalet du Grütli accueille des classes primaires, des groupes de collègues et des sociétés de jeunesse. C'est exactement 2881 nuitées que nous avons enregistrées en 1961. L'Association des camps de vacances et d'études de l'Ecole du Grütli, propriétaire du chalet, est constituée presque exclusivement par des membres du corps enseignant primaire, dont l'équipe des maîtres du Grütli qui a construit le chalet. Or, aujourd'hui, la plupart de ces derniers sont à la retraite. Il importe d'assurer sa relève par des forces plus jeunes. C'est pourquoi notre comité s'adresse à l'Union des instituteurs genevois, espérant trouver parmi ses membres des collègues qui acceptent de se joindre à nous, de consacrer un peu de leur temps à notre institution, voire même de faire partie de la « Commission du chalet ».

Nous vous saurions gré de lancer cet appel à vos membres, d'intéresser certains d'entre eux à une œuvre qui demeure l'affaire du corps enseignant. ... »

Nous ne pouvons rester insensibles à cet appel. Il faut que quelques-uns de nos jeunes collègues s'intéres-

sent au Chalet du Grütli en ne se bornant pas y séjourner quelques jours par an avec leurs élèves, mais en se joignant à l'équipe des responsables, qui comptent 5 maîtres à la retraite sur les 11 membres du comité de l'Association.

Si la construction du chalet fut une belle aventure, nous dit Gaudin dans l'historique qu'il fit à l'occasion du dixième anniversaire de cette réussite, c'est qu'elle est le fruit d'une étroite collaboration des maîtres et des élèves de l'Ecole du Grütli, galvanisés dès 1946 par Uldry, sous l'experte direction technique de Villard.

Tandis que le chalet s'élevait au Pré-du-Four de juin à novembre 1948, grâce à l'ardeur des équipes successives qui campaient à la cabane du Carroz ou sous la tente, le comité de l'association réalisait l'équilibre financier à partir des 200 francs dont elle disposait au début !

Ainsi, grâce à tous ces efforts désintéressés, les écoles et sociétés de jeunesse de notre canton ont à leur disposition un chalet bien équipé pour vivre en communauté et procéder à l'étude poussée d'un milieu géographique bien déterminé, au gré des saisons. C'est là une réalisation dont le DIP a bien compris l'importance puisqu'il la subventionne.

Ce qui importe maintenant, c'est la réponse à l'appel d'Uldry. Il serait grave que, faute de jeunes responsables, l'Association pèse encore longtemps sur les épaules de quelques retraités. Ceux-ci, ayant fait leur large part, doivent pouvoir compter sur la génération montante pour y trouver de dignes successeurs. Il ne sera pas dit que l'UIG ne sorte pas de ses rangs une demi-douzaine de bonnes volontés enthousiastes.

Que dans un bref délai elles s'annoncent à Raymond Uldry pour entrer dans la danse. C'est là le vœu du Comité de l'UIG.

E. F.

Centre d'informations UIG

L'équipe du Centre a le plaisir de vous annoncer la parution d'un nouveau travail qui rendra, nous le souhaitons, de signalés services à tous les **collègues de 6e et 7e, ainsi qu'à nos collègues vaudois** qui forment une bonne partie de la clientèle de notre Centre genevois, ce dont nous les remercions chaleureusement.

Il s'agit d'une série de **142 fiches de conjugaison** avec les 142 corrigés correspondants. Ce travail important, dû à nos collègues Girard et Mingard — les corrigés ont été établis et revus par des membres de l'équipe — a pour but l'**acquisition systématique des formes verbales** au moyen d'exercices variés portant sur :

1. la recherche de formes verbales ;
2. l'emploi du temps qui convient dans un contexte proposé ;
3. l'analyse de formes verbales données, etc.

sans parler des exercices de révision en fin de chaque trimestre (24 fiches). Cela pour tous les verbes figurant au programme des 6e et 7e.

Ce travail, expérimenté au cours de plusieurs années par ses auteurs, est le complément indispensable du **Tableau de conjugaison ROLLER**, dont l'ordre des verbes a été repris par nos fiches :

Avoir-Etre	1- 6	Ouvrir-Cueillir	57-60	Lire-Ecrire	97-100
Chanter	7-12	Sentir-Dormir	61-64	Rire -Dire	101-104
Mener-Peler	13-16	Servir-Venir	65-68	Plaire -Faire	105-108
Jeter-Appeler	17-20	Asseoir	69-72	Croire-Boire	109-112
Céder-Placer	21-24	Vouloir-Pouvoir	73-76	Conduire-Coudre	113-116
Manger- Protéger	25-28	Pleuvoir-Falloir- Valoir	77-80	Vendre-Prendre	117-120
Payer-Envoyer	29-32	Voir-Savoir	81-84	Craindre-Rompre	121-124
Ennuyer-Nettoyer	33-36	Devoir-Recevoir	85-88	Naître -Connaître	125-128
Aller-Finir	37-40	— Revision II	89-96	Battre -Mettre	129-132
Courir -Mourir	41-44			Suivre-Vivre	133-136
Vêtir	45-46			— Revision III	137-142
— Revision I	47-56				

Ainsi chaque collègue de 6e et 7e peut trouver dans notre dernière production un outil précieux pour l'enseignement du français dans sa classe, en se procurant les **244 fiches de conjugaison en trois couleurs** pour le prix exceptionnel de 10 francs, au Centre de Vernier, dès maintenant.

Veuillez noter, s.v.p., au dos du coupon :

CONJUGAISON

x exemplaires

Union des Instituteurs Genevois

Centre d'information Genève

I 15155

E. F.

La nouvelle

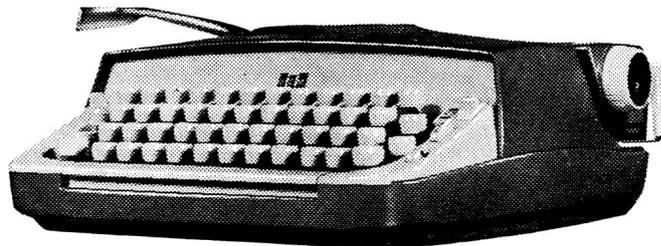
SMITH - CORONA **Galaxie**

*moderne dans son style...
sa vitesse... son esprit même!*

Essayez
cette superbe machine à écrire portative ;
elle a été construite par des experts
qui sont des artistes dans leur métier.

VENTE - ÉCHANGE - OCCASIONS

LOCATION déduite en cas d'achat



M. Guiraud
Machines à écrire
LAUSANNE

Place St-François 5 Tél. (021) 23 54 31

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Remède à la pénurie du personnel enseignant ?

Nous avons déjà parlé ici de la préoccupation obsédante et légitime des autorités scolaires de remédier à la carence du corps enseignant primaire dans notre canton. Un projet de formation rapide d'une ou deux volées d'instituteurs et d'institutrices prend corps.

Il y a quelques années, le département compétent avait pris l'initiative d'organiser un cours rapide pour former quelques éléments devenus déjà indispensables. Sept inscriptions seulement parvinrent à l'autorité et il fallut abandonner l'espoir suscité par ce propos. Les exigences de titres étaient-elles exagérées ? Il est difficile de le dire.

Ce ne peut être un appel à la résignation, ni même une consolation de savoir les difficultés où nous nous débattons étendues partout en Suisse, notamment dans les cantons de Genève, Vaud, Berne, Bâle, Zurich, Argovie, Lucerne et St-Gall. Quand une épidémie nous atteint personnellement, on ne trouve pas un encouragement et surtout pas une solution dans le fait que les autres sont touchés par le même mal !

Le directeur de l'Ecole normale s'est livré à une enquête sur les mesures prises ailleurs pour pallier la pénurie. En voici le résultat, en bref :

Vaud organise des cours de 6 mois réservés aux bacheliers ;

Berne : 6 cours de 2 ans dès 1953 ;

Argovie : 1 cours de 2 ans ;

Zurich : 1 cours de 2 ans ;

Bâle : 1 cours de 2 ans ;

St-Gall : des cours de 6 mois destinés à des porteurs de certificats de maturité, exceptionnellement à des jardinières d'enfants et à des maîtresses ménagères.

Le dernier cours au canton de Berne réunit 202 candidats et à Zurich 540.

Il est intéressant peut-être de donner des détails sur la solution trouvée à Zurich, assez semblable, au reste, à Berne, Bâle et en Argovie : âge : de 25 à 35 ans. Les candidats doivent posséder un certificat de capacité professionnelle.

Début : cours préparatoire de trois mois environ à raison de 9 heures obligatoires de leçons hebdomadaires données le soir et le samedi après-midi. Les résultats obtenus décident de l'admission au cours accéléré. Pendant la durée de ce cours préparatoire, les candidats continuent à travailler dans leur profession. Indemnités mensuelles maxima de 350 fr. pour les célibataires et de 800 fr. pour les candidats mariés accordées aux élèves admis à poursuivre leurs études. Ceux qui réussissent l'examen peuvent occuper un poste provisoirement pendant deux ans après quoi ils reçoivent le certificat qui leur permet d'être nommés.

Les disciplines suivantes figurent au plan d'études : psychologie, pédagogie, méthodologie, langue maternelle, mathématiques, physique, sciences naturelles, géographie, histoire, chant, écriture, dessin, gymnastique, organisation scolaire, français facultatif.

Examens culturels : écrits : langue maternelle, mathématiques ; oraux : sciences naturelles, géographie, histoire, physique.

Examens professionnels : écrits : pédagogie, dessin, écriture, organisation scolaire ; oral : musique ; pratiques : une leçon dans chaque discipline.

Mesures proposées pour notre canton

Le cours serait accessible aux candidats âgés de 25 à 40 ans et porteurs d'un certificat de capacité professionnelle ou ayant subi une formation équivalente. Le premier trimestre compterait 8 à 9 heures de cours hebdomadaires le soir et le samedi après-midi (français et arithmétique essentiellement). Pendant cette période, les candidats conserveraient leur activité professionnelle et seuls leurs frais de déplacement seraient remboursés.

Le cours proprement dit durerait 2 ans, soit 18 mois consacrés à la formation culturelle et le reste réservé à la théorie et à la pratique de l'enseignement. Examens culturel et professionnel qui permettraient la remise d'un brevet d'aptitude à l'enseignement primaire. Les candidats admis recevraient une indemnité mensuelle fixée par le Conseil d'Etat.

Ce ne sera donc pas une formation superficielle. On ne pourra évidemment pas embrasser toutes les connaissances. L'allemand serait abandonné sauf pour ceux qui connaîtraient déjà cette langue. L'enseignement des travaux manuels serait laissé aux cours organisés par la SSTMRF.

1re année : français, mathématiques, sciences, histoire, géographie, éducation physique.

2e année (environ 7 mois) : français, mathématiques, histoire, connaissance du pays, psychologie, pédagogie, méthodologie. Trois mois de stage pour terminer, avec maintien des cours de français, psychologie et pédagogie.

Pour l'instant, ce qui vient d'être exposé paraît être le seul moyen de résoudre le problème de la pénurie.

Le premier cours commencerait au printemps 1962 par la période de sélection. Puis en septembre débiterait le cours à l'horaire complet.

(Résumé d'une notice remise au CC par le Département.)
W. G.

LE MOT POUR RIRE



Trouvez une légende pour ce dessin humoristique et envoyez-la à l'adresse suivante : M. Jordan pour l'« Educateur », Imprimerie Corbaz S.A., Montreux. Nous publierons chaque semaine les légendes primées.

L'Institution « Les Mûriers », à Grandson, cherche une

maîtresse ménagère

pour le printemps.

Poste interne ou externe à volonté. Très bonnes conditions, travail intéressant.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

LE TRACTEUR

Avait-il quatorze ans ? Au volant de son tracteur, dont les monstrueuses roues arrière, étonnamment sculptées, m'avaient frappé, il paraissait encore plus jeune. Sûr de lui, tenant bien sa droite, il suivait la route qu'il avait dû emprunter un instant, du champ à la ferme paternelle. Il remorquait un char à pont, échelle rabattue sur l'amoncellement des sacs d'engrais vides. Sa mère et ses deux petites sœurs, assises jambes pendantes sur le bord latéral du char, se laissaient conduire.

Pour autant que j'en aie jugé pendant les quelques secondes du croisement, elles paraissaient absolument rassurées et détendues. Et, pourtant... quelle responsabilité assumait ce garçon ! quels risques d'accidents ne courait-il pas !

C'est à quoi je pensais tandis que je roulais, attentif aux nombreux virages de la route de campagne. Ma modeste voiture était un jouet, ses roues lilliputiennes, en comparaison de ce que je venais de voir.

... Je poursuivais mes pensées : au battoir, à la « fruitière », à l'abreuvoir, ce même enfant fait face à d'autres responsabilités : la vie, les conseils de ses aînés sont ses éducateurs et il se montre digne de cette éducation.

Mais quelle est la part de l'école dans la construction de sa personnalité ? Minime ! Je vois d'avance, comme sur un écran, la journée scolaire du lendemain.

Sagement assis à sa place, qu'il ne quitte qu'après avoir levé la main, il résout des problèmes qui n'ont qu'un lointain rapport avec ce qui fait l'orgueil de sa jeune vie de travailleur : il « sèche » sur une composition dont le titre ne l'intéresse guère. Et, surtout, il ne montre point d'initiative, il attend les ordres. « Prendre un cahier, recopier le titre exigé, le souligner deux fois, ... remplacer les points par les mots qui conviennent ». Quand il a terminé, il attend patiemment, sans qu'on lui ait suggéré de faire autre chose, que ses camarades, aussi, aient terminé.

Oui ! je sais... je sais que l'école doit avant tout transmettre des connaissances, que c'est là son but premier. Mais, par une organisation plus évoluée où l'individualisation aurait sa part, ne pourrait-elle pas, sans oublier sa tâche essentielle, contribuer, avec la vie, à l'acquisition de l'autonomie ?

A chaque instant, au volant du tracteur, ce garçon doit choisir, doit prendre une décision aux conséquences immédiates, incalculables. A l'école, combien de fois par jour est-il placé devant l'alternative, le choix, combien de fois doit-il se décider ? Presque jamais !

J'arrivais à la maison persuadé que, parmi les problèmes de ce temps, celui-là est capital et je me mis à écrire...

A. ISCHER

Albert Roussel : *Lettres à Auguste Sérieyx*, publiées par M.L. Sérieyx.

Ces lettres parcourent 30 ans de musique française, elles constituent souvent des révélations. Dans les lettres de d'Indy à Sérieyx, qui rédigea son fameux « Cours de composition », on trouve toute l'esthétique du compositeur, ses jugements sur Wagner, Debussy. Celles d'Henri Duparc, l'auteur génial de « l'Invitation au voyage », de « Phidylé », sont des confessions poignantes d'un martyr à la recherche de lui-même. Quant à Albert Roussel, il exprime dans ses lettres ses ambitions de jeune compositeur en passe de devenir célèbre. On y trouve la lettre fameuse sur « La Mer » de Debussy, à la création de laquelle Roussel assista. On y voit aussi comment, à la veille de composer « Le Festin de l'araignée », Roussel se sépare de l'esthétique de son maître et ami d'Indy.

Le volume de 80 pages grand format, dans une présentation élégante, avec fac-similés de lettres et hors-texte, Fr. 9.—.

Edition numérotée, avec fac-similé de la lettre de Roussel sur la création de « La Mer » de Debussy, Fr. 25.—.

« Objets d'art appliqué en métal », par Gertrude Derendinger. Editions RIA, Burgdorf/Suisse, 72 pages grand format avec 124 photographies et 26 pages de modèles de dessin. Prix : Suisse Fr. 10.35 ; France NF 12.50 ; Belgique Fr. 125.—.

Grâce à ce traité facile à comprendre et clairement conçu vous apprendrez à confectionner vous-mêmes des objets originaux tels que colliers, broches, bracelets, chandeliers, serre-livres, chausse-pieds, coupes, thermomètres, plateaux, porte-journaux et petites tables en laiton et en cuivre. Dans toute la littérature consacrée à ce domaine il n'y a aucun ouvrage qui, même de loin, offre autant de suggestions pour la confection d'objets d'art appliqué en métal.

Pour une nouvelle conception de l'enseignement des math.

L'article que M. Laurent Pauli, directeur du Gymnase de Neuchâtel, a publié dans « Gymnasium helveticum » de mars 1961 intéressera certainement nos collègues qui seront heureux de voir vers quelle conception nouvelle s'oriente l'enseignement des mathématiques à l'école secondaire et, tout naturellement aussi, à l'école primaire.

A plusieurs reprises des collègues se sont étonnés d'apprendre que l'Organisation européenne de Coopération économique et, dans notre pays, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFI AMT) s'occupent du renouvellement des programmes de mathématiques et de physique. A une époque où l'évolution industrielle, la mise en œuvre de l'énergie atomique, la nécessité de mettre du personnel scientifique à la disposition des pays sous-développés accroissent le besoin d'hommes de science et de techniciens, les organismes économiques chargés d'étudier ces questions ont été inévitablement conduits à se poser des problèmes concernant la conception de l'enseignement scientifique. En effet, de l'efficacité de cet enseignement entre dix et dix-neuf ans dépendent, dans une large mesure, le recrutement et la formation des cadres scientifiques.

Ceci explique qu'en 1957 l'OECE ait créé un bureau du personnel scientifique et technique (BPST) et demandé aux pays membres d'organiser un service national de coordination. En Suisse, l'OFI AMT a été désigné comme tel et une commission consultative lui a été adjointe pour l'assister de ses conseils. Une des premières mesures envisagées par le bureau susmentionné a été de prévoir des sessions d'études en vue de la réforme des programmes d'enseignement. En novembre 1959, le professeur W. Saxer, de l'Ecole polytechnique fédérale, et le soussigné ont représenté la Suisse à l'un de ces séminaires, consacré aux conceptions nouvelles en matière d'enseignement des mathématiques.

En ouvrant, à Royaumont, cette session, le professeur M. H. Stone, de Chicago, a déclaré entre autres : « L'homme que nous cherchons à former tout au long du cycle scolaire, ne doit pas avoir, en mathématiques, deux siècles de retard sur son temps et ce, pour la seule raison qu'il ne s'est pas spécialisé dans les disciplines à une époque où les mathématiques évoluent si fortement et jouent un tel rôle dans des domaines de pensée si divers. D'un point de vue purement pratique également, nous sommes tenus d'éliminer de l'enseignement les notions qui, fussent-elles consacrées par la tradition, sont devenues lettre morte et ont perdu leur utilité, leur actualité ou leur importance, si nous voulons que nos étudiants poursuivent leurs études avec assiduité et dynamisme, et si nous voulons leur présenter les mathématiques sous leur aspect le plus vivant et le plus enthousiasmant pour leur permettre de mieux comprendre le sujet et stimuler leur esprit d'imagination. Tout au long de l'histoire, les mathématiques ont eu la place qu'elles occupaient dans l'enseignement parce qu'elles étaient jugées indispensables à la formation de l'homme cultivé, c'est-à-dire de l'homme intelligent, habitué à aborder les événements de la vie quotidienne avec une certaine dose de détachement et d'objectivité et à raisonner sur ces événements logiquement et sans passion. L'on ne saurait, si l'on va au-delà des apparences, nier que les mathématiques ont effectivement beaucoup contribué à cela,

ni qu'elles ont maintenant un rôle encore plus important à jouer dans la formation générale de nos concitoyens. »

Puis il a développé un plan de travail dont se sont inspirés les délégués, tous professeurs de l'enseignement gymnasial et universitaire, qui exposèrent successivement leur point de vue sur le renouvellement des programmes. La conférence du professeur Jean Dieudonné, de Paris, a profondément impressionné ses auditeurs et exercé une grande influence sur les discussions et les travaux. Il estime que les étudiants qui se présentent à l'Université pour entreprendre des études de mathématiques ne disposent plus, en général, d'une préparation suffisante. Dans la mesure où celle-ci donne un enseignement au niveau de la science moderne, il y a entre elle et le gymnase un fossé qui va en s'élargissant. La majorité des étudiants ignorent non seulement les concepts nouveaux, mais aussi le langage et les symboles indispensables désormais à l'enseignement des mathématiques. Si l'on ne veut pas allonger de façon excessive les études universitaires, il est nécessaire de supprimer, dans l'enseignement secondaire, un certain nombre de chapitres et de les remplacer par des matières nouvelles. On a certes essayé d'introduire dans l'enseignement secondaire des notions modernes mais il ne s'agit que de ravaudages. C'est l'ensemble du programme qui doit être repensé. M. Dieudonné attaque l'enseignement actuel de la géométrie : tout se passe comme si aucune recherche n'avait été entreprise depuis Euclide. On ignore les résultats de l'axiomatique moderne. On présente aux élèves des démonstrations qui ont l'air rigoureuses mais qui ne résistent pas à une analyse logique. Ces pseudo-démonstrations sont comparables à une véritable escroquerie intellectuelle qui compromet l'orientation des élèves vers les études scientifiques.

Il serait trop long de rendre compte, dans le cadre de cet article, de tous les exposés. Relevons simplement que les délégués réunis à Royaumont ont voté à l'unanimité une résolution demandant à l'OECE d'instituer un groupe d'experts formé de professeurs de mathématiques représentant les universités et les gymnases. Ce groupe était chargé d'établir un résumé détaillé de toutes les matières à enseigner dans les écoles du second degré, en mettant en évidence l'esprit dans lequel cet enseignement devrait être donné. L'OECE a répondu favorablement à cette demande et désigné un groupe d'une douzaine d'experts qui, en août et septembre 1960, a consacré quatre semaines à la mise sur pied d'un programme d'algèbre et de géométrie destiné aux élèves du second degré. Nous avons eu le privilège de participer aux travaux de ce groupe, travaux qui feront l'objet d'une publication prochaine.

Sans entrer dans des détails techniques, nous aimerions exposer brièvement ici les idées qui ont présidé à l'élaboration de ces programmes.

Les mathématiques se présentent souvent dans l'enseignement du second degré comme une juxtaposition de disciplines indépendantes les unes des autres. Il suffit

de considérer l'ensemble des manuels publiés par la Société suisse des maîtres de mathématiques pour découvrir qu'il n'y a aucun lien entre les manuels d'algèbre, de géométrie, de trigonométrie, de géométrie de l'espace et de géométrie analytique. Les étudiants qui feront des études non scientifiques, et même les futurs ingénieurs, quittent le gymnase en ayant acquis un bagage considérable de connaissances inorganisées. Si l'on rencontre tant d'idées erronées sur les mathématiques dans les milieux cultivés, cela ne tient-il pas en grande partie à l'enseignement gymnasial où bien souvent les détails techniques occupent plus de place que les concepts généraux? Or les mathématiques modernes mettent en évidence un certain nombre de concepts-clés que les élèves du second degré peuvent comprendre. Il importe dès lors d'ordonner l'enseignement autour de ces concepts: théorie des ensembles, anneaux, corps, groupes et espace vectoriel.

Il n'est pas question, au cours des premières années de l'enseignement du second degré (11 à 15 ans en moyenne), d'étudier ces concepts de façon théorique et formelle. En revanche, par des exercices nombreux et appropriés, les maîtres les feront découvrir à leurs élèves. De plus, l'enseignement gardera constamment, durant les premières années, un caractère intuitif et expérimental. Si l'on admet aisément qu'il est possible de manipuler des figures et des solides géométriques, on oublie qu'il est possible d'expérimenter avec les nombres.

Prenons un exemple: De simples calculs numériques peuvent révéler à l'élève le fait qu'une addition est associative, commutative, qu'elle possède un élément neutre, le zéro. En revanche, si l'on se limite à l'ensemble des nombres naturels, l'opération inverse, c'est-à-dire la soustraction, n'est pas toujours possible. Une question se pose alors tout naturellement: comment étendre l'ensemble des nombres naturels pour que l'opération inverse existe dans tous les cas? On est ainsi conduit à l'introduction des entiers négatifs et, sans dire aux élèves qu'à ce moment-là on a affaire à un groupe, on leur a déjà fait saisir les lois qui le caractérisent. De la même façon, les élèves peuvent constater que la multiplication des nombres naturels possède des propriétés analogues à celles de l'addition. L'opération inverse, la division, n'est possible, elle aussi, que dans certains cas particuliers. Seule l'introduction des nombres rationnels permet de l'effectuer dans tous les cas. De cette manière, une fois de plus, on rend sensible aux élèves l'existence des lois mentionnées plus haut. Si, peu après, on étudie les transformations d'un carré en lui-même, à l'aide d'un carré en carton que chaque élève peut manipuler, et qu'on dresse un tableau de toutes les transformations possibles, on découvre que ces dernières possèdent les mêmes propriétés que l'addition des nombres entiers ou la multiplication des nombres rationnels. (A une exception près cependant: deux transformations ne sont en général pas commutatives. L'élève apprend ainsi que la commutativité ne va pas de soi.) Lorsque l'enfant a réalisé qu'il existe des structures communes à l'arithmétique et à la géométrie, il n'y a guère d'inconvénients à introduire le terme de «groupe» et à le définir.

Ces réflexions ont conduit le groupe d'experts à proposer, entre autres, d'introduire les nombres négatifs avant les nombres rationnels. Relevons qu'un tel plan d'études est conforme aux travaux du professeur Jean Piaget, à condition d'utiliser au moment opportun un

matériel convenable, c'est-à-dire de garder à l'enseignement son caractère expérimental.

On objectera qu'un tel enseignement perd du temps et retarde les élèves. C'est exact si l'on s'en tient aux programmes actuels, mais que de temps perdu à exercer des calculs acrobatiques avec des fractions numériques ou algébriques! Il est des opérations sur les fractions qui n'existent plus qu'en classe; aucun commerçant, aucun scientifique n'a besoin du centième des exercices que font, entre onze et treize ans, les élèves de nos écoles.

A titre indicatif nous donnons, à la fin de cet article, le programme d'algèbre et d'arithmétique destiné, dans le projet des experts, aux élèves de onze à quinze ans en moyenne. On constate que le choix des matières n'a pas subi de modification importante. Certes, l'ordre a changé, mais ce qui compte avant tout c'est la place faite aux concepts-clés. Si les éléments de théorie des ensembles figurent en tête de ce programme, cela ne signifie pas que l'on consacrerait à cette matière quelques heures ou quelques semaines au début de l'enseignement du second degré. Il s'agit au contraire d'introduire les notions nécessaires au fur et à mesure des besoins, sans négliger une seule occasion de les utiliser.

Dès quinze ans, il est souhaitable d'introduire systématiquement les structures fondamentales. L'algèbre, la géométrie analytique, les éléments de calcul différentiel et intégral, les notions de statistique et de probabilités constitueront l'armature du programme. On saisira l'occasion d'initier les élèves à une construction axiomatique. La géométrie analytique à deux et trois dimensions sera traitée vectoriellement et conduira à l'étude des espaces vectoriels. Les notions de groupes, d'anneaux et de corps ne seront pas simplement citées en passant mais bien développées de manière à devenir un outil efficace.

Nous renvoyons ceux qui désirent étudier ces programmes en détail à la publication de l'OECE que l'OFIAMT diffusera probablement d'ici quelques mois dans notre pays. (Voir l'article page suivante.)

Demandons-nous, en guise de conclusion, comment réaliser en Suisse un renouvellement des programmes qui se fonde sur les travaux du groupe d'experts. Au premier abord on ne peut qu'être frappé de l'immobilisme de notre pays en matière d'enseignement scientifique. Certes, des tentatives de renouvellement se déroulent actuellement dans plusieurs écoles, mais ni les conceptions nouvelles ni l'amélioration des méthodes d'enseignement n'ont fait l'objet de recherches systématiques. Il n'y a pas de doute que si nous ne réagissons pas nous serons rapidement dépassés, non seulement par les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne, mais par la Belgique, les Pays-Bas ou la Scandinavie. A notre avis c'est toute la recherche scientifique qui risque, dans quelques années, d'être mise en cause chez nous. Les réflexions du professeur Stone, que nous avons citées au début de cet article, s'appliquent presque intégralement à notre conception de l'enseignement des mathématiques.

Notre système fédéraliste ne nous permet pas d'envisager des mesures et une action du gouvernement fédéral. Actuellement l'OFIAMT ne peut que conseiller aux cantons d'étudier le programme de l'OECE. Mais l'expérience nous apprend que de tels conseils n'ont guère d'efficacité; c'est pourquoi nous nous demandons si l'action nécessaire ne devrait pas partir d'un organisme central ou, éventuellement, de centres romand et alémanique. Ne conviendrait-il pas en effet de créer un ou deux instituts de recherches pour l'amélioration des

méthodes d'enseignement et la modernisation des programmes de mathématiques. Si l'on attend que des maîtres en exercice, chargés de 24 ou même 30 heures de leçons hebdomadaires, s'attaquent à ces problèmes, on peut être certain que la situation actuelle ne changera guère. En revanche, si les maîtres intéressés à un tel travail recevaient d'un institut spécialisé des directives précises et éprouvées par des recherches systématiques, on pourrait alors tenter, dans diverses écoles, des expériences de renouvellement. Mais il paraît difficile, dans l'état actuel des choses, de mener de front des travaux de recherches et l'enseignement quotidien. Un tel institut pourrait tirer parti des travaux du professeur Jean Piaget. N'est-il pas paradoxal qu'on entreprenne en Angleterre des expériences sur ces travaux alors qu'il ne se passe rien en Suisse? En relation avec les universités et les écoles polytechniques, cet institut assumerait l'organisation de cours de perfectionnement à l'intention des maîtres. Pour que ces cours aient quelque chance de succès, il faudrait que les participants reçoivent une indemnité convenable, comme c'est le cas actuellement aux Etats-Unis ou en Scandinavie. C'est par ce moyen que la Confédération pourrait intervenir efficacement pour amener une évolution de l'enseignement des mathématiques dans nos écoles. Les temps nouveaux réclament un esprit d'invention et d'audace. En serons-nous capables?

Laurent Pauli.

Projet de programme complet d'arithmétique et d'algèbre pour le premier cycle de l'enseignement secondaire (11 à 15 ans)

- 1) *Notions élémentaires d'ensembles d'éléments, leurs propriétés et leurs relations.*
- 2) *Application d'un ensemble dans et sur un autre. Nombre cardinal.*
- 3) *Les quatre opérations sur les nombres naturels. Propriétés des opérations.*
- 4) *Opérations dans le système décimal. Notions de systèmes de numération à base autre que 10; en particulier, système binaire.*

- 5) *Inégalités, bornes inférieures et supérieures de résultats, par calcul approché.*
- 6) *Représentations graphiques. Graphes élémentaires de l'échelle des nombres naturels.*
- 7) *Entiers négatifs; l'équation $x + a = b$ (a et b , nombres naturels).*
- 8) *Fractions et nombres rationnels; l'équation $ax = b$ (a et b entiers).*
- 9) *Fractions décimales (et plus tard binaires). Approximation décimale d'un nombre rationnel.*
- 10) *Représentation linéaire des nombres rationnels (c'est-à-dire graphe à une dimension).*
- 11) *Graphes cartésiens et fonction associée.*
- 12) *Grandeur proportionnelle à une autre, c'est-à-dire, $x \rightarrow ax$ et lien avec le théorème de Thalès.*
- 13) *Fonctions et graphes linéaires $x \rightarrow ax + b$ (x entier, x rationnel).*
- 14) *Equation du premier degré à une inconnue.*
- 15) *Inéquation du premier degré à une inconnue.*
- 16) *Puissances entières (positives, négatives).*
- 17) *Notion de groupe.*
- 18) *Divisibilité des entiers.*
- 19) *Notions d'anneau et de corps.*
- 20) *Polynômes à une ou plusieurs indéterminées. Addition, soustraction, multiplication, division euclidienne.*
- 21) *Fonctions rationnelles à plusieurs indéterminées.*
- 22) *Equations linéaires à deux inconnues, avec étude graphique. Systèmes d'équations linéaires à deux inconnues. Solutions numériques et graphiques. Systèmes d'équations à trois inconnues.*
- 24) *Racine carrée d'un nombre positif,*
$$x \rightarrow +\sqrt{x} \text{ et } -\sqrt{x}$$
- 23) *Fonction quadratique $x \rightarrow x^2$. Représent. graphique.*
- 25) *Equation du deuxième degré à une inconnue.*
- 26) *Progressions arithmétiques. Progressions géométriques. Isomorphisme, préparation à l'étude des logarithmes.*

Les mathématiques ont un nouveau visage

* Il s'agit de la publication OECE à laquelle M. Pauli a fait allusion.

L'OECE — Organisation européenne de coopération économique — s'intéresse à l'enseignement des mathématiques.

On lui doit d'abord (1959) une rencontre (d'une dizaine de jours) de mathématiciens de divers pays et le résumé de leurs travaux: « Les mathématiques nouvelles » OECE, Paris 1961.

Puis une commission d'experts — d'une douzaine de pays — qui s'est réunie près d'un mois en 1960. Le résultat de ses études est: « Un programme moderne de mathématiques pour l'enseignement secondaire », Paris OECE 1961.

Disons quelques mots de ce très remarquable ouvrage (100 pages, élèves de 11 à 15 ans; 150 pages, élèves de 15 à 18 ans).

Il s'agit de donner une base commune et d'indiquer les lignes de forces aux penseurs de « Plans d'études » comme aux auteurs de manuels, d'uniformiser la notation.

Il s'agit aussi d'aider directement le maître, de lui permettre d'orienter avec méthode, économie et efficacité ses élèves vers l'étude des mathématiques nouvelles (basées sur la notion d'ensemble).

Le but est bien la maîtrise des notions les plus abstraites, aussi est-il piquant de trouver ici l'idée d'un véritable laboratoire de mathématiques, vivant — rien d'une collection inerte de modèles.

Notons donc le soin dans l'élaboration des notions élémentaires, le souci de construire sur une expérience personnelle enrichie de conquêtes méthodiques efficaces.

Les exemples très nombreux, les tendances déviationnistes signalées, les conseils précis, les suggestions et des exercices font de cette publication une véritable méthodologie des mathématiques.

Et pourtant les auteurs sont modestes et sages en confiant à l'expérience le soin d'améliorer ce « programme ».

L'étude de la notion d'ensemble — base des mathématiques nouvelles — apporte non seulement clarté et précision dans le langage et la pensée, mais aussi de réelles satisfactions par la mise en valeur d'idées pressenties ou demeurées éparses.

Quelques mathématiciens de chez nous essayeront de le faire voir ici, bientôt, le plus simplement possible.

L.A. ESCL

Pour un nouvel enseignement de la chimie

Le manuel publié en juillet 1961 par l'OECE pose un cas de conscience à chaque maître chargé de l'enseignement de la chimie dans nos écoles et plus particulièrement à celui dont les élèves sont âgés de 14 à 18 ans. Faut-il continuer à traiter l'atome comme s'il était la plus petite partie indivisible d'un élément ? Faut-il continuer ce double jeu, nous obligeant à leur dire : vous verrez plus tard que tel phénomène s'explique beaucoup mieux, d'une façon différente ?

Réformer l'enseignement de base en y introduisant les concepts de la chimie moderne est devenu une nécessité, a déclaré le professeur Wheeler, président de la session d'études tenue en Irlande, en février-mars 1960 et qui rassemblait les délégués de 19 nations. Nous sommes de cet avis et nous ajoutons : même si l'élève devait être quelque peu dépassé. Ce risque momentané sera largement compensé par l'allègement de la chimie descriptive et par la satisfaction pour le jeune de se hisser au niveau intellectuel de l'ainé.

Le fait que ce manuel est en somme une suite de conférences sur la situation et l'évolution de la chimie n'enlève rien à sa valeur pratique, que le maître se rassure ! J'en donne pour preuve que j'ai utilisé, à peu près textuellement, les pages 105 à 114 pour présenter (sous un jour nouveau) les réactions d'oxydo-réductions et les réactions d'acides-bases à des classes d'âge et de

sexe différents. J'ai constaté ensuite, par une épreuve, que les jeunes filles avaient parfaitement mémorisé la configuration électronique des principaux atomes et qu'elles savaient tirer parti de ces schémas.

Puisque ce manuel est d'essence pédagogique et qu'il est le résultat de la coordination de chimistes de différents pays, il nous suffira d'en donner le plan :

1. Evolution de la chimie pure depuis 1900 ;
2. L'importance des notions de structure dans la chimie élémentaire ;
3. Les exigences de l'Université ;
4. Les exigences de l'industrie ;
5. Evolutions récentes dans le domaine de la chimie appliquée ;
6. Coordination de l'enseignement des mathématiques, de la physique et de la chimie ;
7. La présentation aux élèves des réactions d'oxydation-réduction et des réactions acide-base en fonction de l'atome électronique ;
8. L'enseignement de la chimie aux étudiants de 14 à 16 ans ;
9. L'enseignement de la chimie aux étudiants de 16 à 18 ans ;
10. Elagage et simplification du programme et enseignement essentiel ;
11. Le nouveau matériel et les aides à l'enseignement.

P. C.

Orientation professionnelle (séance de Fribourg)

Sous la présidence de M. James Schwaar de Lausanne, s'est tenue récemment à Fribourg, la séance d'automne des conseillers de profession de la Suisse romande.

Lors de la partie administrative, M. Schwaar eut l'occasion de communiquer diverses décisions prises par le comité de l'Association suisse pour l'OP et la protection des apprentis (Asoppa). Nous avons appris que prochainement aura lieu à Olten une conférence des chefs des Offices cantonaux d'OP qui discuteront des cours de perfectionnement pour les orienteurs, puis de l'édition d'un calendrier illustré qui serait remis dans les classes de fin de scolarité. L'Allemagne ainsi que la Suède préparent chaque année de tels calendriers renfermant de splendides images en couleurs qui montrent des ouvriers au travail. La fonction d'orienteur devant tout son temps à cette activité difficile et celle de maître d'école effectuant le travail de conseiller de profession à côté de son enseignement seront aussi évoquées à Olten.

Dernièrement à Zurich, M. Schwaar a présenté devant les membres du comité de l'Asoppa une étude fort intéressante sur la prévision de l'emploi. M. Schwaar, après avoir donné une vue d'ensemble de notre économie, comparée à celle d'autres pays, a expliqué ce que l'on pourrait faire chez nous pour connaître l'évolution des métiers.

A son avis, en se basant sur des statistiques bien établies et constamment à jour, il serait possible de prévoir l'avenir dans une large mesure, surtout si l'on s'appuie sur deux facteurs essentiels : d'une part sur la productivité et d'autre part sur les progrès techniques. Ce sont donc les économistes et les techniciens qui peuvent donner des informations valables.

Le travail de M. Schwaar a donné lieu à une discussion nourrie, et, sur la proposition du Dr Schmidt de

Berne et de M. Jean Möri représentant de la Suisse au BIT, ce travail sera remis à l'Office fédéral des arts et métiers et du travail.

A l'ordre du jour de la séance figurait une conférence de M. Eric Choisy, président de la Grande Dixence, sur le sujet : « Le rôle de l'enseignement dans le progrès technique ».

M. Choisy sut, par une conférence brillante, captiver son auditoire. Après des considérations générales sur les sources d'énergie dans le monde, il montra l'importance de l'enseignement technique pour tous les Occidentaux. Il est nécessaire de former des ingénieurs, des techniciens qui peuvent non seulement promouvoir l'industrie de leur pays, mais encore travailler comme conseillers dans les contrées en voie de développement. Il en va de l'avenir du monde libre, car l'URSS qui développe au maximum ses écoles techniques forme suffisamment d'ingénieurs de tous genres pour permettre à un grand nombre d'entre eux d'aller exercer leur profession hors du pays.

M. Choisy montra par des chiffres l'immense effort de la Russie qui, partie de très bas, a réussi à devenir après un temps relativement court un pays dont l'élite intellectuelle, tout particulièrement scientifique, est admirable.

Après des explications du directeur de la Brasserie Beauregard et de son adjoint sur le trust des brasseries dans notre pays et sur les métiers de cette branche alimentaire, les participants à la séance purent visiter l'entreprise Beauregard, en particulier de nouvelles installations qui sont les plus modernes d'Europe.

Cette séance d'automne des conseillers de profession a été particulièrement fructueuse.

L'O.E.C.E. et la Télévision scolaire en 1962

La puissance économique de l'Europe est de plus en plus tributaire des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles — et, par conséquent, d'un apport constant de savants, d'ingénieurs et de techniciens. Malheureusement, la pénurie de professeurs se fait, chaque jour, sentir davantage. Nos écoles sont surchargées.

Or, nous disposons, dans la Télévision scolaire, d'un moyen efficace pour assurer la relève partielle de l'enseignement traditionnel défaillant. Mieux encore : l'infrastructure matérielle permettant la diffusion de l'enseignement télévisé est déjà en place.

La Télévision scolaire a fait ses preuves dans plusieurs pays — en particulier en France, en Italie, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis. De plus, grâce à de nouvelles techniques (télévision en circuit fermé), on peut envisager une extension considérable du télé-enseignement libéré des servitudes des horaires de la radiodiffusion.

C'est pourquoi dès 1960, l'O.E.C.E. — considérant que l'expérience des uns devait être mise à profit par les autres — organisait une enquête¹ sur l'enseignement télévisé en Europe. Cette enquête fut suivie d'un colloque international auquel étaient conviés les principaux spécialistes de la Télévision scolaire.



Le colloque d'Ashridge (juin 1960)

Le colloque s'était proposé trois objectifs principaux :

1. Faire profiter les pays qui venaient d'adopter, ou envisageaient d'adopter la Télévision scolaire, de l'expérience acquise par ceux qui la pratiquaient depuis déjà plusieurs années.
2. Promouvoir les contacts personnels entre producteurs de programmes des divers pays.
3. Explorer les moyens propres à assurer une coordination effective des sources d'information sur les éléments d'émission disponibles.

Un rapport détaillé de ce colloque vient d'être publié par l'O.E.C.E. sous le titre « La Télévision scolaire et l'enseignement scientifique » ; il traite des principaux sujets suivants :

1. Présentation des cours.

Des spécialistes confirmés des télévisions scolaires anglaises, françaises et italiennes ont exposé, dans le détail les méthodes mises en œuvres pour la présentation de leurs cours télévisés.

Note : Ces exposés mettent en évidence deux conceptions diamétralement différentes du rôle de la Télévision scolaire d'une part, son utilisation en lieu et place de l'enseignement traditionnel, pour pallier une grave pénurie d'enseignants et d'écoles (cas de la « Telescuola » italienne) — d'autre part, utilisation de la Télévision scolaire en tant que complément de l'enseignement traditionnel.

A ces deux rôles, on doit ajouter l'emploi du télé-enseignement pour la formation et la mise à jour des professeurs.

2. Problèmes relatifs à l'utilisation des programmes scientifiques.

3. Production des programmes — aspects techniques — utilisation des films — experts, conseillers techniques, spécialistes — techniques et moyens visuels : solutions économiques.

4. Evolution — Nouvelles perspectives.

La télévision en circuit fermé ouvre de nouvelles perspectives du plus haut intérêt : l'industrie électronique a mis au point des systèmes et des matériels peu coûteux permettant de relier un grand nombre de classes, voire d'écoles, à un studio central de télé-enseignement d'où sont transmis, par câbles ou voie hertzienne, les cours (programmés) en direct ou en différé (films, enregistrements magnétiques).

5. Coopération internationale.

De larges perspectives sont ouvertes dans le domaine de l'échange d'informations sur les films et autres éléments d'émissions scolaires. D'autre part, l'échange de personnel de production permettrait d'accélérer la mise en place de la Télévision scolaire en Europe.

6. Des éléments de référence.

Le rapport comprend aussi :

- Des détails sur le projet expérimental de télé-enseignement des mathématiques de Télé-Lille ;
- Des listes de films disponibles pour la Télévision scolaire ;
- Des exposés de télé-cours types ;
- Une liste des instituts de cinématographie scientifique, avec leurs adresses.

Prolongements pratiques

Un groupe ad hoc a reçu pour mission de veiller à l'exécution des recommandations du colloque d'Ashridge : promotion des échanges d'information, formation des producteurs d'émissions scientifiques scolaires, recherche, projets expérimentaux, coopération avec l'industrie, coopération internationale. Ce groupe tiendra l'O.E.C.E. au courant des progrès réalisés et assurera les liaisons avec les organisations s'occupant d'enseignement scientifique, de films pédagogiques et de télévision.

¹ La télévision au service de l'enseignement scientifique — O.E.C.E. 1960.

Etude de texte

de l'« Ecole libératrice »

La poursuite du cerf

Maintenant il fuyait, la tête basse, allongeant la foulée, l'esprit lucide et pourtant le cœur plein d'une affreuse terreur. Il savait toutes les ruses et usa de toutes. Il prit la plaine qu'il connaissait bien sous la lune et qu'il voyait pour la première fois au jour cru...

Il fit, de la plaine au bois, un étonnant retour, face aux chiens qu'il précédait d'une lieue, brouilla cinq fois sa voie, puis il gagna les forts... Il but à la mare au-dessus de laquelle tournaient les ramières, calmement, reprenant son souffle et sa force, puis il repartit en plaine, la tête haute, d'une foulée sûre, traversa un troupeau pour mieux brouiller sa voie. Plus loin, il y avait une vallée dans laquelle serpentait une rivière. Il s'y jeta, nagea quelque temps, se laissant emporter par le courant, puis il marcha dans l'eau longtemps. Après quoi, choisissant un sol sec et sans âme, dur comme un roc, où son empreinte ne marquait pas, où le sentiment s'effaçait vite, il repartit sur la terre ferme.

Cela dura huit heures, jusqu'au crépuscule. Bien avant, pourtant, il avait cessé d'espérer. Il se savait vaincu alors que les hommes ignoraient encore qu'il était perdu. Mais il lutta jusqu'au bout de ses forces, fit tête aux chiens quatre fois de suite, les tint en respect, éventrant Vigilante et décousant Combault, puis repartit jusqu'au moment où il s'arrêta enfin, mort debout, comme un brave...

Paul Vialar

(« La Grande Meute ». A Fayard).

Lisons le texte

Les élèves le liront silencieusement. Puis ce sera la lecture magistrale au cours de laquelle il faudra bien rendre, tantôt la précipitation du mouvement (au début : il fuyait...), tantôt son ralentissement (calmement, reprenant son souffle...), et enfin cette noble bravoure de la fin : détacher nettement les mots : « mort debout, comme un brave ». Il s'agit, en résumé, de faire sentir, au cours de cette lecture, à qui va la sympathie de l'auteur.

Etude littéraire

≈ Idée générale :

Ce texte est-il triste, comique, émouvant, dramatique ? *il est à la fois émouvant et dramatique.*

Justifions notre réponse : Pourquoi émouvant ? *parce que les vaines tentatives du cerf pour dérouter ses poursuivants nous remuent et nous attendrissent le cœur.* Pourquoi dramatique ? *parce que la conclusion en est tragique : la mort.*

≈ Goûtons le texte :

1. Découvrons le plan du récit et donnons un titre à chacune des parties.

a) *La fuite* : « Maintenant... au jour cru. »

b) *Les ruses* : « Il fit, de la plaine... la terre ferme. »

c) *La fin du cerf* : « Cela dura huit heures... comme un brave. »

2. Comment l'auteur s'y est-il pris pour que nous devinions à qui va sa sympathie ? *Il nous décrit le cerf seul, le cœur plein d'une affreuse terreur, sans espoir, luttant malgré tout contre une meute d'hommes et de chiens impitoyables. Pourquoi impitoyables ? cela dura huit heures.*

3. Quelle est la phrase qui nous émeut le plus ? « *Il s'arrêta enfin, mort debout, comme un brave.* » Conclusion courte, brève, d'un long récit. Pourquoi ? une plus grande explication de cette mort lui enlèverait toute noblesse.

≈ Vocabulaire :

L'esprit lucide : il a peur mais ne s'affole pas ; son esprit demeure clair et ses idées précises.

Nuance de sens entre *faire tête* et *tenir en respect* :

Le cerf fit tête aux chiens : il s'opposa à eux, leur résista, ne leur céda pas. *Il les tint en respect* : il les contint, leur inspira de la crainte.

La voie du cerf : Il brouilla sa voie ; que peut-on employer à la place de « voie » ? *il brouilla sa piste. Mais on dit la voie du cerf, du lièvre ; la piste du loup et du renard ; la trace du sanglier.*

Éventrer : Quel est le radical ? Qu'a fait le cerf ? — *il a ouvert le ventre de Vigilante.* Connaissez-vous des mots ayant le même radical et renfermant l'idée de « ventre » ? — *Qui a un gros ventre : ventru. Une plaie du ventre : une éventration. Celui qui émet des sons semblant provenir du ventre : un ventriloque. Sangle que l'on passe sous le ventre du cheval : une sous-ventrière. Pourquoi appelle-t-on ventricules deux cavités du cœur ?*

≈ Réfléchissons :

1. Pourquoi le cerf passe-t-il au milieu d'un troupeau pour brouiller sa voie ? *pour que l'odeur des bêtes domine sa propre odeur et que la meute perde sa trace.*

2. Use-t-il d'autres procédés ? *il marche longtemps dans l'eau ; ensuite il choisit un sol sur lequel son empreinte ne marquera pas.*

3. A quoi l'auteur compare-t-il le sol ? *à une personne : sans âme, sans sentiment.* Qu'a-t-il voulu nous faire savoir ? *que le sol dur ne gardait aucune trace, aucun souvenir du passage de la bête.*

4. Quelles sont les qualités du cerf ? *(Habitude les élèves, lorsqu'on leur demande de découvrir des qualités ou des traits de caractère, à appuyer leur réponse par des justifications puisées dans le texte.)*

Il fait preuve de sang-froid (d'esprit lucide) ; d'intelligence (il usa de toutes les ruses) ; de courage (jusqu'au bout de ses forces) ; de bravoure (comme un brave).

CONJUGAISON

Le présent de l'indicatif

≈ Lisons :

Le lièvre fait un crochet brusque. Le chien qui saute de toutes ses forces passe par-dessus le lièvre et culbute de l'autre côté. Mais relevé aussitôt il se lance à sa poursuite. Le lièvre le sent tout près et redoute que la gueule aux crocs aigus se referme sur ses reins.

D'après E. Pérochon.

≈ Constatons :

1. Relevons les verbes conjugués. Indiquent-ils des actions présentes, passées ou futures ? Ces actions sont-elles certaines ? — Comparons : le chien saute ; le chien sauterait ; je désire que le chien saute ; saute !

Tous les verbes du texte qui expriment des actions présentes et certaines sont employés au présent de l'indicatif.

2. Cherchons un verbe du premier groupe, du troisième groupe (dans le texte). Qui veut donner un verbe du deuxième groupe ? Conjuguons-les au présent de l'indicatif.

Le maître écrira la conjugaison au tableau, et déta-

chera les terminaisons en craie de couleur. Il amènera alors les élèves à constater que :

Singulier	1 ^{er} groupe	2 ^e et 3 ^e gr.
1 ^{re} personne	e	s
2 ^e personne	es	s
3 ^e personne	e	t

3. Conjugurons ensuite être et avoir.

4. Le présent est employé pour indiquer qu'une action est habituelle :

Tous les matins l'alouette s'élève dans le ciel.

≈ Appliquons :

Exercice oraux de conjugaisons ; emploi du procédé La Martinière pour s'assurer de l'acquisition du mécanisme et de l'orthographe.

ORTHOGRAPHE

Orthographe systématique

HOMONYMES GRAMMATICaux C'EST ET CES

≈ Exemples :

C'est Miraut qui poursuit le lièvre (je peux dire c'était Miraut qui poursuivait le lièvre).

Ces chiens sont bien dressés (je peux dire : ce chien — ou cette chienne — est bien dressé (e)).

≈ Règle :

C'est se remplace par c'était, tandis que ces se remplace par ce ou cette.

≈ Exercice :

... un beau temps pour la chasse. — ... perdreaux sont rûsés. — ... à mon chien que je dois ce lièvre, car ... lui qui l'a levé. — ... chiens forment une belle meute et ... au cerf qu'il appartient de se méfier. — ... toujours dans la rivière que le cerf passe pour brouiller sa piste. — ... marçassins ne quittent pas leur mère. — ... près des étangs que l'on trouve des bécasses. — ... sous un paille que ... lièvres ont établi leur gîte.

SONS DANS LES MOTS ILL OU Y ?

≈ Lisons et articulons bien :

- a) Un caillou ; la rouille ; une feuille.
b) Le loyer ; rayer ; essuyer. (loi-ier) (rai-ier) (essui-ier).

≈ Constatons :

Le son « ill » se trouve au début d'une syllabe. y remplace i+i qu'on lit dans deux syllabes différentes.

≈ Exercice :

- a) Procédé La Martinière : Du bou...on ; la fra.eur ; un no.au ; un bata...on ; des ha...ons ; bala.er ; un pa...asson ; un poula...er.
b) Sur le cahier : ra.er un mot ; un cito.en ; un ma...ot ; un ma...et ; le cours mo.en ; s'hab...er ; un méda...on ; une créma...ère ; ravita...er ; une pa...asse ; une vo.elle ; des bala.ures.

≈ Remarquons :

- a) y équivaut à un seul i dans quelques mots : le lys ; le lycée ; le rythme ; le thym ; un cygne.
b) Pour distinguer les verbes en ayer et en eiller on les conjugue au présent de l'indicatif : je balaie ; je veille.

DICTÉE PRÉPARÉE

A l'affût

Eh bien ! oui, j'en conviens, je suis un mauvais chasseur. L'affût pour moi, c'est l'heure qui tombe, la lumière diminuée, réfugiée dans l'eau, les étangs qui luisent, polissant jusqu'au ton de l'argent fin la teinte grise du ciel assombri. J'aime cette odeur d'eau, ce frôlement mystérieux des insectes dans les roseaux, ce petit murmure des longues feuilles qui frissonnent.

J'entends le froissement des plumes. Puis plus rien. C'est la nuit, la nuit profonde.

PRÉPARATION

GRAMMAIRE ORTHOGRAPHIQUE

≈ Conjugaison :

A quel temps sont tous les verbes de la dictée ?

— j'en conviens : verbe convenir, comme venir ; je viens — j'en conviens.

— c'est : on peut dire c'était.

— luisent : verbe luire ; qu'est-ce qui luisent ? — les étangs.

— frissonnent : verbe frissonner ; comme abandon — abandonner ; moisson — moissonner ; frisson — frissonner. Qu'est-ce qui frissonnent ? — les feuilles.

— j'entends : vendre — je vends ; prendre — je prends ; entendre — j'entends.

≈ Accords :

— la lumière diminuée, réfugiée : elle est diminuée, réfugiée comme elle est grande.

— le manteau, les manteaux ; le roseau, les roseaux.

— une longue feuille ; des longues feuilles.

VOCABULAIRE ORTHOGRAPHIQUE

≈ Mots invariables : Eh bien !

Règles : L'affût (tous les mots qui commencent par aff...) ; odeur (tous les mots terminés par eur...) ; assombri (ss entre deux voyelles et m devant b) ; froissement.

Analogies : grandir — grandissant ; polis — polissant ; une feinte ; éteindre — la teinte ; une secte ; sectaire — un insecte.

≈ Mots isolés : un étang.

DICTÉE DE CONTRÔLE

La peur du lièvre

Froux se débarbouille la frimousse au bord de l'étang. Soudain une bruyante détonation le surprend. Les cailles affolées s'envolent tandis qu'il fuit éperdument. Il fonce et disparaît sous les larges feuilles de betteraves. Il veille à bondir à gauche, puis à droite, pour essayer de dérouter le chien dont il entend la respiration rauque. Après un large détour il rejoint son gîte. Le voilà rassuré, mais son corps, épuisé par la course forcenée, frissonne. C'est qu'il a eu une telle peur !

La fuite du lièvre

Il fuyait ! Il déboucha enfin sur un vaste pâturage où paissaient une jument et son poulain, des bœufs et des moutons. Il n'avait rien à craindre de ces mangeurs d'herbe, au contraire... Il savait d'instinct que l'odeur qu'il laissait, en bondissant, était masquée par les lourdes senteurs des chevaux et des ruminants. La bête au nez diabolique, qui le poursuivait, devait hésiter là. Le lièvre se jeta donc au milieu du troupeau. Le poulain sauta effrayé ; les bœufs levèrent la tête ; les moutons se serrèrent les uns contre les autres en bêlant.

E. Pérochon.

Un chasseur patient

Il était arrivé à Abel quelquefois de prendre au piège un petit fauve. La bête a traversé son chemin. Était-elle sur une piste ? se dirigeait-elle vers l'eau ? Où était son nid ou son terrier ? Il revenait le lendemain, au même endroit, à la même heure et se cachait. Parfois, pendant près d'une heure, il demeurait immobile, alors une branche craquait, ou, dans le ravin une pierre roulait, et l'enfant apercevait le museau de l'animal. Il recherchait les entailles des griffes sur le tronc des arbres, la trace des pattes dans la poussière, les petits amas des coques d'amandes rongées ou les plumes ensanglantées.

Edouard Peisson.

ÉCOLE NOUVELLE PRÉPARATOIRE

Internat pour garçons - Externat mixte
Paudex - Lausanne Tél. 28 24 77
 Préparation aux Collèges, Gymnases, Ecoles de
 Commerce. Raccordement à toutes les classes.
Bachots, Matu., Ecole polytechnique.
 Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

INSTITUTEURS (-TRICES) PROFESSEURS DEMANDÉS

MONTREAL  **CANADA**

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES
 ÉCOLES PROTESTANTES DE MON-
 TRÉAL s'intéresse au recrutement d'insti-
 tuteurs, institutrices et professeurs PRO-
 TESTANTS pour la prochaine rentrée sco-
 laire de SEPTEMBRE 1962.

Les candidats, qui auront à enseigner le
 français à des élèves de langue anglaise,
 doivent remplir les conditions suivantes:

- 1) Etre de religion protestante, réformée,
ou israélite
- 2) Posséder une connaissance pratique de
l'anglais
- 3) Etre âgé de 25 à 40 ans
- 4) Avoir une formation pédagogique
- 5) Avoir au moins 5 ans d'expérience
dans l'enseignement

**Les traitements annuels des diplômés
 de l'université sont basés sur une
 échelle dont le minimum est de
 \$4500 et le maximum de \$9350.**

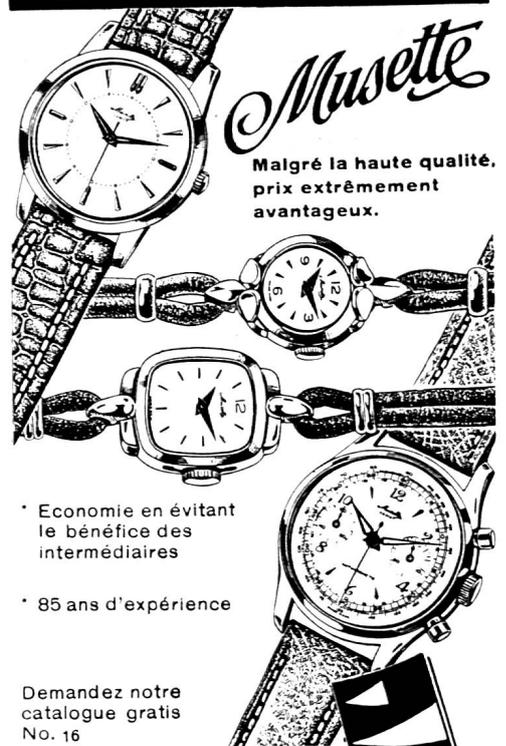
Des délégués du "Protestant School Board"
 de Montréal se rendront en Europe en
 mars et en avril 1962 pour interviewer
 les candidats.

Ceux et celles qui désireraient de plus
 amples renseignements au sujet des traite-
 ments et des conditions d'engagement sont
 priés d'écrire immédiatement

PAR AVION au directeur du service du per-
 sonnel, Protestant School Board of Greater
 Montreal, 6000 Fielding Ave., Montréal 29,
 Québec, CANADA.



Directement de la fabrique



Malgré la haute qualité,
 prix extrêmement
 avantageux.

* Economie en évitant
 le bénéfice des
 intermédiaires

* 85 ans d'expérience

Demandez notre
 catalogue gratis
 No. 16

BON

A Guy-Robert, Fabrique Musette,
 La Chaux-de-Fonds 16

Envoyez-moi GRATIS votre catalogue No. 16 riche-
 ment illustré contenant le choix complet des montres
 Musette de toutes catégories de prix et d'exécution.

Nom:

Profession:

Adresse:

A expédier dans enveloppe ouverte affranchie à 5 cts.

école
 pédagogique
 privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27

Pontaise 15, Lausanne

● Formation de
 gouvernantes d'enfants,
 jardinières d'enfants
 et d'institutrices privées

La directrice reçoit tous les jours de 11 h.
 à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous

PHOTOGRAVURE REYMOND S. A.
 LAUSANNE (SUISSE)



illustrateurs de l'impression typographique depuis

1890